

Le 01 juillet 2022

André CHASSAIGNE
Député du Puy-de-Dôme
Président du groupe de la
Gauche Démocrate et Républicaine
La Croix Blanche
Route de Dorat
63300 THIERS

Monsieur Karim BENMILOUD
Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand
Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand
3, avenue Vercingétorix
63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 1

Objet : Situation des écoles de la Montagne thiernoise –
Perte de moyens d'assistants d'éducation
Nos références : JB1827

Monsieur le Recteur,

Je tiens à vous alerter sur la situation des écoles des communes de la Montagne thiernoise et sur la réduction envisagée des moyens d'assistants d'éducation pour les écoles de La Monnerie-le-Montel, Saint-Rémy-sur-Durolle, Celles-sur-Durolle et Chabreloche.

Dépendantes du classement en REP du collège de La Monnerie-le-Montel, ces 4 écoles du territoire bénéficiaient jusqu'à cette année de 2,5 équivalents temps plein (ETP) d'assistants d'éducation (AED) répartis sur 5 contrats. Elles ne disposeraient plus que de 1,75 ETP à la rentrée prochaine.

Alors que les besoins d'accompagnement et de suivi des élèves sont croissants, cette décision est très mal reçue par toute la communauté éducative, les parents d'élèves et les élus du territoire qui se mobilisent pour obtenir le maintien à minima des moyens existants. Ce retrait d'heures d'AED dans le primaire ne ferait en effet qu'accentuer les difficultés scolaires et la dégradation des conditions d'enseignement dans ces écoles et serait en contradiction avec la volonté d'apporter plus aux territoires les plus fragiles. Surtout, la seule justification avancée semble être l'insuffisance des moyens dévolus aux collèges du département, le choix étant fait « de récupérer » des moyens sur les écoles primaires.

Au-delà de la baisse des moyens d'AED, les équipes enseignantes et pédagogiques m'ont fait part des difficultés récurrentes dans le traitement des demandes de reconnaissance d'élèves en situation de handicap par la MDPH, et, par conséquent, le défaut récurrent de postes d'accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH). Au total, dans les 4 écoles, une quinzaine de dossiers seraient en attente, sans compter les retards dans l'affectation d'élèves en Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) ou en Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (ITEP). Cette situation contribue fortement à la dégradation des conditions d'enseignement et au sentiment d'abandon des équipes enseignantes.

.../...

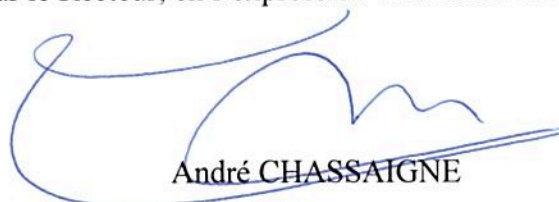
De la même façon, les enseignants, équipes pédagogiques et les élus du territoire soulignent depuis plusieurs années le besoin de créer a minima une classe en ULIS, permettant d'accueillir dans la proximité les élèves relevant des orientations MDPH en ULIS. De plus en plus d'élèves du territoire sont en effet contraints d'être accueillis dans les sections ULIS des écoles de Thiers, Peschadoires ou Puy-Guillaume.

D'autre part, les élèves du territoire et leurs familles sont confrontés à la dégradation sans précédent du suivi psychologique et médical des jeunes. L'absence de médecin scolaire, l'insuffisance des moyens humains du centre médico-psychologique de Thiers, le manque de psychomotricien, d'orthophoniste, d'ergothérapeute conduisent à des prises en charge de plus en plus longues... voire impossibles !

Ces constats alarmants appellent de mon point de vue, non seulement à maintenir a minima les moyens dévolus aux AED sur les écoles du territoire pour la rentrée prochaine, mais surtout à **la tenue rapide d'une table ronde** associant les représentants des équipes enseignantes et pédagogiques, des élus locaux, des services du Département, de l'Education nationale, de l'Etat et de l'Agence Régionale de Santé pour dresser un état des lieux précis et proposer des réponses à la hauteur des besoins.

Je continuerai naturellement à soutenir avec détermination les mobilisations engagées au service de l'amélioration du service public d'éducation sur nos territoires ruraux et populaires, si malmenés par des choix budgétaires qui ne font que creuser les inégalités sociales et de réussite scolaire.

Certain de l'attention que vous porterez à cette situation, et restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Recteur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.


André CHASSAIGNE

et les plus cordiaux.

Copie à : Monsieur Michel ROUQUETTE, Inspecteur d'Académie.